



La France vient de traverser des temps mouvementés. Elle a connu plusieurs nuits consécutives d'émeutes et de troubles. Plusieurs milliers de poubelles et de véhicules incendiés, des bâtiments publics et privés, détruits par les flammes, plusieurs dizaines de blessés, et le plus terrible, la mort d'hommes, battus à mort...

Rien ne peut justifier un tel embrasement.

Les violences urbaines de ces dernières semaines ont montré à quel point des années de laxisme ont laissé des traces dans nos banlieues au cœur du monde urbain. Des années de laisser-aller et de laisser-faire ont ouvert la porte à l'expression incontrôlée de comportements inacceptables. Nous en payons aujourd'hui le prix fort.

Personne n'a le droit de mettre à sac les écoles de nos enfants, ni de porter atteinte à l'intégrité des personnes et de leurs biens... Personne n'a le droit de brûler la voiture d'une famille, qui sert au quotidien pour aller travailler, pour faire les courses ou tout simplement pour se promener ! Combien est grand le désespoir de ceux qui voient ainsi leur bien saccagé gratuitement...

Nous ne pouvons que condamner l'irresponsabilité des auteurs de ces actes de violence injustifiés qui mettent en péril la sécurité de l'ensemble de la population et qui entraînent certains jeunes sur des chemins périlleux. Cette condamnation vaut également pour ceux qui les encouragent ou les laissent faire.

En tout état de cause, vous pouvez croire, chères Plaisiroises, chers Plaisirois, en ma détermination à ne laisser aucun espace du territoire de notre commune devenir un jour zone de non-droit. Il n'est pas question de résignation face à cette situation, mais bien au contraire, soyez assurés de ma volonté d'aller de l'avant, de rencontrer et d'écouter chacune et chacun et d'apporter notre pierre à l'édifice d'une société apaisée.

Plus que jamais, je crois dans le rôle de la famille, de l'éducation et de l'enseignement et des politiques qui les accompagnent. Plus que jamais, je crois aussi qu'il faut réussir notre aménagement du territoire et faire en sorte que cesse la concentration des difficultés et la désertification de régions entières. Plus que jamais enfin, je crois que toutes les villes doivent favoriser une vraie mixité et ne pas laisser cette mission qu'à certaines d'entre elles.

Quoi qu'il en soit, ces événements ne doivent pas supplanter la solidarité et l'esprit jovial qui règnent traditionnellement en cette fin d'année. C'est pourquoi je vous souhaite à toutes et à tous de passer de très bonnes fêtes souhaitant que la joie et le sourire de nos enfants illuminent ces fêtes en famille.

Joyeux Noël à toutes et à tous.

Bien Cordialement

Joël Regnault

Maire  
de Plaisir

Tribune reportée



## Des services publics adaptés à nos besoins !!

Le budget 2006 présenté en décembre doit s'inscrire dans une volonté d'améliorer qualitativement et quantitativement les services dus aux habitants.

Citons deux exemples concrets :

- Les assistantes maternelles : après en avoir compté plus de 150 pour répondre aux demandes des familles, l'effectif s'est considérablement réduit depuis 5 ans. Les attentes sont aujourd'hui intolérables et placent les familles dans des situations difficiles. La municipalité se retranche derrière les difficultés de recrutement particulières à ce métier, mais qui a déjà vu une offre d'emploi dans l'Essentiel, le site Internet de la ville ou les panneaux d'informations lumineux ? Il n'est pas question d'attendre la création d'une éventuelle crèche collective, qui de toute façon ne suffira pas à résorber l'ensemble des besoins.

- Le service emploi de la ville propose un suivi individualisé aux demandeurs Plaisirois, une aide à la rédaction de CV et une initiation à Internet. Il est malheureusement sous dimensionné pour aider efficacement les chômeurs Plaisirois (9.3%), soit près de 2% au dessus de la moyenne des Yvelines. Faute de moyens humains, peu d'entre eux sont préparés à un entretien avec les employeurs et se retrouvent fatalement devant un échec. Aucune analyse ne peut être effectuée pour connaître les raisons de ces échecs à l'embauche, aucune action corrective ne peut donc être apportée efficacement sous formes de remotivation, de stage ou de nouvelle orientation.

Il est certain que ces services ont un coût, mais chaque concitoyen doit pouvoir en bénéficier, car c'est aussi un contribuable qui n'est pas exclu du paiement de ses impôts locaux.

Régis Mortier, Président du groupe "Pour l'Avenir de Plaisir"



## La Ville investit sur l'emploi des jeunes

Traditionnellement, l'année s'achève en nous offrant les perspectives budgétaires de l'année à venir...

2006 sera une année phare pour notre ville : ouverture du Palais des Sports, ouverture du Nouvel Espace Coluche, ouverture de l'école du Petit Bontemps, agrandissement de la halte garderie du Valibout, ouverture du Commissariat de Police... Autant de grands projets qui recouvrent des pans entiers de la vie municipale comme le sport, la culture, le scolaire, la petite enfance ou la sécurité et répondent aux attentes légitimes des Plaisirois.

Mais l'année 2006 sera également pour nous une année toute particulière de solidarité puisque le conseil municipal a décidé la signature de 40 contrats aidés, contrats visant à aider des personnes, jeunes de moins de 26 ans, chômeurs de plus ou moins deux ans, chômeurs de plus de 50 ans, ou titulaires des minima sociaux (RMI, API, ASS, AAH) à retrouver le chemin vers un emploi. Ces contrats professionnels seront accompagnés de formations qualifiantes. Il s'agit là pour nous d'un vrai effort financier mais également d'un vrai geste de cœur. Cette mesure sera prolongée par le soutien à 53 jeunes de la ville en apprentissage d'un métier. Nous confirmons notre volonté d'agir par des décisions concrètes tournées vers les Plaisirois.

Ainsi, notre Maire a choisi de poursuivre sa politique "action", tout en maintenant un niveau de fiscalité constant puisque les taux d'impôts n'ont pas bougé depuis 2001...

Nous tenons le cap que nous nous sommes fixé. Mais parmi les choses auxquelles nous sommes tout particulièrement attachés, voici qu'arrivent les fêtes de fin d'année, alors à toutes et à tous, au nom du groupe de la majorité, je vous les souhaite meilleures possibles, dans un esprit de paix et de sérénité, auprès de celles et ceux qui vous sont chers.

Norbert Rampolla, Président du groupe UMP - UDF - RPF - Collectif des Démocrates Handicapés - Non inscrits.

## La parole des élus du groupe de la « Gauche Plurielle » censurée par le Maire de Plaisir

Dans la rubrique « Parole d'élus » du journal municipal « d'essentiel » de décembre 2005, il est indiqué à la place de notre article « Tribune reportée ».  
Le Maire de Plaisir a refusé la publication de l'article, ci-dessous, sur l'ouverture du centre de rétention administrative à Plaisir en 2006.  
**A vous de juger !**

### Un local de rétention administrative à Plaisir, le savez-vous ?

Le Ministre de l'Intérieur a annoncé le 21 septembre 2005 l'ouverture d'un local de rétention dans le futur Commissariat de Police de Plaisir. Ce local de rétention est destiné à accueillir des étrangers sans papiers en vue de leur expulsion.

Un local de rétention administrative est une prison qui ne dit pas son nom. On y enferme des hommes, des femmes ou des familles avec leurs enfants dont le seul crime est de fuir la misère ou la dictature. Chaque sortie s'effectue sous escorte policière pour se rendre au tribunal, au consulat ou à la préfecture. Les situations rencontrées en rétention sont souvent dramatiques, voire des vies brisées par une décision administrative.

Plusieurs associations d'aide aux étrangers dénoncent régulièrement les conditions d'hygiène, de santé, les mauvais traitements et demandent l'application des droits des retenus.

Dans un contexte de répression policière accentuée, les pouvoirs publics gèrent ainsi dans une très grande incohérence des situations diverses, sans que soient pris en compte ni les relations familiales ni les dangers extrêmes encourus par des étrangers renvoyés dans des pays où sévissent de graves conflits.

Nous nous engageons à prendre nos responsabilités, chaque fois qu'il le faudra, pour le respect des droits fondamentaux de la personne humaine dans ce local de rétention.

**Conseillers municipaux**

**Patrick Gérault, Françoise Tissier, Daniel Pers, Yveline Darneau, Jean Philippe Jacenko**

### *Soutien des élus du groupe « Pour l'Avenir de Plaisir »*

M. le Maire de Plaisir a décidé de censurer purement et simplement cet article, ceci est une faute très grave pour notre démocratie. Aujourd'hui un article et demain !!!

Notre groupe condamne vigoureusement cette décision : il est inadmissible de refuser d'informer la population sur un tel sujet. Une telle attitude est inacceptable, surtout lorsque le Maire s'est permis d'écrire

*« ....le temps où les élus imposaient leurs décisions aux Plaisirois est révolu, Majorité et Opposition, chacun à notre place, nous aurons la possibilité de participer à la vie de notre cité, à son rayonnement, à son rassemblement . L'avenir est au partage et à l'échange. »*

Comme l'a dit un philosophe, souvenez-vous M. le Maire que : « l'homme n'existe que par ce qu'il réalise et non par ce qu'il prétend pouvoir réaliser ».

**Conseillers municipaux : Régis Mortier, Véronique Edelin, Brigitte Gonzalez, Alain Touquerant**

